

DASHBOARD AU 30.06.2024

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	MSCI World (NR)	135	109
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; gap: 5px;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	10,77 % <small>Indice de référence 15,47 %</small>	5,06 % <small>Indice de référence 10,54 %</small>	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 30.06.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	10,77	1,43	1,97	10,77	15,47	28,47	15,92	52,38	59,31
● INDICE DE RÉFÉRENCE	15,47	3,35	3,70	15,47	22,35	38,94	35,01	77,79	85,40

Performances calendaires au 30.06.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
● FONDS	13,17	-14,18	24,14	8,50	27,94	-11,00	4,30	-1,40	6,30	11,00
● INDICE DE RÉFÉRENCE	19,29	-12,78	31,07	6,33	30,01	-4,10	7,50	10,70	10,40	19,50

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Type d'Actif	
BNPP E S&P 500 ESG U ETF C ETF-E	8,88	Actions	98,74
AMSELECT AB US EQ GW X D	7,05	Liquidités	1,26
ROBECO CAP GR NEW WLD F IUSD	3,86	Total	100,00
PICTET FUND LUX - WATER EQ I-SHS	3,38		
BNPP FD J SC I C	3,31		
MICROSOFT CORP	3,00		
AMUNDI S&P GLOBAL ENERGY CARBON	2,57		
APPLE INC	2,56		
AXA WF-FR ROBOTECH I CAP EUR	2,53		
POLAR CAPITAL CLS I EUR	2,08		
Nb de positions dans le portefeuille	135		

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.06.2024

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

L'impondérable politique s'est invité après la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale en France annoncée par le Président de la République après les résultats des élections au Parlement européen le 9 juin. Dans l'attente du premier tour des élections législatives anticipées (le 30 juin), la nervosité des investisseurs s'est exprimée essentiellement sur les actifs français et européens comme le montre l'élargissement de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne d'une part et la remontée de la volatilité implicite sur l'Eurostoxx 50 (VSTOXX) à près de 20 % courant juin (contre 14 % fin mai) d'autre part.

Les actions mondiales se sont maintenues sur une tendance haussière pour progresser de 2,1 % par rapport à fin mai (MSCI AC World index en dollars) tandis que les actions émergentes ont surperformé (+3,6 % pour le MSCI Emerging markets en dollars) malgré le recul des actions chinoises.

Le thème de l'essor de l'intelligence artificielle a continué à soutenir le secteur technologique en général et, en particulier, les semi-conducteurs qui surperforment une fois de plus. Les actions coréennes et taiwanaises ont particulièrement profité de cette situation en juin.

Par ailleurs, l'environnement économique a rassuré : l'hypothèse d'un ralentissement de l'inflation a été corroborée par les données publiées au cours des dernières semaines et la croissance mondiale devrait se stabiliser. Ces évolutions expliquent la nette surperformance du style croissance (+4,7 % pour le MSCI AC World Growth) sur le style Value (-0,7 % pour le MSCI AC World Value) en juin.

Au sein des marchés développés, les indices américains ont surperformé : le S&P 500 a progressé de 3,5 % en juin tandis que l'indice du Nasdaq composite a gagné 6,0 %. Les actions de la zone euro ont pâti de la montée des incertitudes liées à la situation politique en France. Le CAC 40 a perdu 6,4 % et s'inscrit désormais en léger repli par rapport à fin 2023 (-0,8 %). L'Eurostoxx 50 a terminé en baisse de 1,8 % et le MSCI EMU de 2,6 % (en euros). La sous-performance du secteur financier a été marquée.

Au Japon, l'indice Nikkei 225 a progressé de 2,1 %. Le regain des actions s'explique essentiellement par les perspectives de remontée du taux directeur de la Banque du Japon (BoJ), ce qui peut paraître paradoxal alors que les investisseurs en actions espèrent un assouplissement de la politique monétaire dans les autres économies développées. La normalisation de la politique monétaire de la BoJ (qui reste très accommodante) est synonyme de sortie de la période de déflation après plusieurs décennies. Par ailleurs, le secteur financier devrait profiter de cette nouvelle orientation. Un yen faible (-2,2 % face au dollar) a continué à soutenir les valeurs exportatrices.

Sur juin, le fonds gagne 1,43% (performance nette de frais), sous performant son indice de référence le MSCI World NR en euro (3,35%). Soit une sous-performance de 192 points de base.

Le compartiment action a sous performé le benchmark principalement à cause du biais européen/français.

En effet, la sélection a été très négative sur l'ensemble des secteurs.

Les financières (Banco Santander, BNPP, SocGen,... ayant toutes perdu entre 10 et 20% sur le mois) ont été particulièrement touchées par les incertitudes politiques françaises. Les compagnies industrielles et automobiles françaises ont aussi beaucoup souffert de la ventes des titres français (Airbus, Thales, Saint Gobain, Stellantis, Forvia, Valeo).

Les fonds en portefeuille finissent le mois en sous performant l'indice MSCI World.

Les fonds avec un biais value (financières, énergie & matériaux de base ont généralement souffert.

A l'inverse les fonds avec un biais croissance ont eu un très bon mois, bénéficiant des très bonnes perspectives d'investissements IT/Intelligence Artificielle.

En juin 2024, nous avons réduit notre exposition aux financières française à cause des incertitudes politiques. Suite à la contreperformance régulière du fonds Allianz Artificial Intelligence, nous l'avons arbitré pour un autre fonds avec une thématique croissance US. Nous réduisons aussi l'exposition au secteur énergie & Materials, les gains étant plafonnés par la sous-utilisation volontaire des capacités de production de l'OPEC et la croissance chinoise en décélération.

En début d'année 2024, nous n'avons pas changé le positionnement du fonds mais fait des ajustements dossier par dossier dans les titres vifs : réduction de la sous pondération Nvidia, introduction de Prosus, sortie de Softbank Group...

En fin d'année 2023, nous avons de nouveau augmenté notre biais croissance dans les fonds pour bénéficier d'une future baisse des taux.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

61,56

Indice de référence : 55,00

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	4,80	4,33	2,42
Indice de référence	2,56	1,85	0,59

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	33,70
Indice de référence	49,10

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	99,14 %
Couverture empreinte carbone	98,68 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	13,74
Tracking Error	2,76
Ratio d'information	-1,99
Ratio de Sharpe	0,25

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit:** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	2,38%
Commission de gestion max.	2,39%

Chiffres clés

VL	26,94
12M VL max. (25.06.24)	27,11
12M VL min. (30.10.23)	21,88
Actif du compartiment (EUR mn.)	109,47
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010177527
Code Bloomberg	CARAVIN FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) CAMGESTION AVENIR INVESTISSEMENT de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	1
Éligible au PEA	Non
Indice de référence	MSCI World (NR)
Domiciliation	France
Date de première VL	18.05.2005
Gérant(s)	Mathieu JOURDE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	3 - Communication limitée au prospectus
Article SFDR	Article 6



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Beta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité (poche obligataire)

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.



Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

